

Le FLEURYSIEN info

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE FLEURY-SUR-ORNE

Mai 2017 - N° 75



DÉPART DE LA 6^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE NORMANDIE 2017

p.4-5



L'ACTUALITÉ...EN IMAGES

FÉVRIER À AVRIL



Fleury-sur-Orne conserve ses 5@

Les 5@ obtenues au label Ville Internet 2017 confirme l'efficacité des actions réalisées par la ville dans le domaine du numérique.



2^{ème} édition du Bloody Fleury

Pour sa deuxième édition, le festival Bloody Fleury a réuni de nombreux lecteurs et auteurs de Polar.
Article et photos page 8.



Tournoi de Foot en salle de la JSF Football

La JSF Foot a organisé un tournoi de foot en salle pour les sections U7, U9 et U11.



Atelier artistique de l'APF Foyer Soleil

L'APF Foyer Soleil organise des ateliers artistiques pour le plus grand bonheur des résidents du foyer.



Randonnées du FLEP

Les randonneurs du FLEP ont arpenté les chemins de randonnées de Potigny et d'Argences.



Tour de Normandie 2017

Vous étiez nombreux à assister au départ de la 6^{ème} étape du Tour de Normandie. *Article et photos page 4.*



"Chasse aux oeufs" et "Une naissance, un arbre"

En parallèle de la "Chasse aux œufs" organisée par l'association "Parents à Fleury", onze familles ont adopté un arbre dans le parc Pasteur pour fêter la naissance de leur enfant.



Première sortie de l'amicale rétro-mobilité

L'Amicale rétro-mobilité Fleury-sur-Orne a effectué sa première sortie dépolvérisation de l'année.



Carnaval de l'école maternelle

Les enfants de l'école maternelle étaient heureux de présenter leurs jolis costumes lors du carnaval.



Soirée Tripes du Comité de Jumelage Fleury/Waldbüttelbrunn

Le comité de jumelage allemand a rassemblé ses adhérents lors d'une soirée tripes.



Boxe Anglaise

Lors du championnat de Normandie, Pierre et Salomé gagnent leur finale et deviennent champion et championne de Normandie des Espoirs. Vincent et Sébastien terminent, l'un comme l'autre, Vice-Champions de la coupe de Normandie des Elites.



Expositions "D'Allemagne à Fleury" & "Le Calvados pendant la Guerre"

À l'occasion de la sortie du livre "D'Allemagne à Fleury...", une exposition sur les résultats des recherches du groupe Histoire, était présentée. L'exposition "Le Calvados pendant la Guerre" des Archives Départementales, était également présentée.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Je vous souhaite une bonne lecture de notre journal d'information municipales "le Fleuryisien Info". Les délais d'impression de ce numéro l'amènent à paraître au coeur de l'élection présidentielle (ce qui ne permet pas la publication des résultats) et ce n'est bien évidemment pas la nature de cet éditto que de vous entretenir de mes convictions.

Voici quelques semaines, après le Bloody Fleury, notre festival du polar qui a attiré des visiteurs venus de toute la région, nous avons accueilli sur la place Jean Jaurès le départ de la 6^{ème} étape du tour de Normandie, en présence d'Anthony Delaplace, champion normand, futur vainqueur de l'épreuve. Merci au passage à tous les bénévoles et aux équipes mobilisées qui nous font vivre des moments forts à Fleury-sur-Orne.

Notre Fleury-sur-Orne dont l'image continue d'évoluer, plus dynamique, plus constructive, plus ambitieuse, compte toujours plus dans l'agglomération de Caen où ceux qui n'ont cessé de nous "mettre des bâtons dans les roues" perdent chaque jour un peu plus de terrain.

Vous le savez également, depuis de longs mois, nous travaillons à un grand projet de revitalisation de la place Jean Jaurès. Celui-ci vise en outre à donner du lien entre la route d'Harcourt (qui dispose d'un nombre important de clients potentiels liés au flux routiers) et la place Jean Jaurès dont l'offre commerciale s'est contractée.

Au nord, dans le secteur du Foyer Soleil, les travaux de réhabilitation du collège Pagnol ont commencé ; à leur terme, Fleury-sur-Orne disposera d'un collège pratiquement neuf où l'Éducation nationale va engager le développement d'un grand projet éducatif expérimental en matière de numérique (nous accompagnerons ce projet au niveau de l'école élémentaire de Fleury). Dans le même quartier, la construction du centre de maintenance et de commandement du Tram ont commencé. Il devraient s'achever à la fin de 2018.

En ce qui concerne les futurs quartiers des Hauts de l'Orne, nous travaillons à la labellisation d'écoquartier. Les travaux démarreront autour de l'été.

Après l'achèvement des travaux de transformation de la mairie en cité administrative, l'aménagement des extérieurs est en cours. Tout cela vise à mieux vous servir dans un cadre de qualité et de bonnes conditions de travail.

Au rang des projets toujours, nous continuons de progresser dans la définition du projet de construction d'une nouvelle école maternelle de douze classes (ossature bois, réseau de chaleur, ...), auprès de l'école élémentaire, sur le plateau socio-éducatif, afin de constituer une nouvelle entité éducative pour nos enfants.

En outre, le développement économique de Fleury se poursuit avec la construction en cours d'un immeuble de bureaux nommé Magellan, dans le quartier des Terrasses, qui accueillera de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois dans les prochains mois.

Le printemps est à l'oeuvre depuis quelques semaines et avec lui le regain de la nature. Les fleurs et les arbres qui s'épanouissent, les gazons qui repartent avec leur lot d'entretien et de labeur plus grand en raison de la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le service des espaces verts, désormais transféré à Caen la mer du fait de la transformation de la communauté d'agglomération en communauté urbaine, est totalement mobilisé pour entretenir le gazon et valoriser les massifs. Comme vous avez pu le constater, plusieurs nouveaux espaces ont été créés qui valorisent encore un peu plus notre commune.

Votre maire,

Marc LECERF



ÉVÈNEMENT

DÉPART DE LA 6^{ÈME} ÉTAPE DU TOUR DE NORMANDIE 2017

Le samedi 25 mars dernier, Fleury-sur-Orne a eu le privilège d'être ville de départ de la 6^{ème} étape du Tour de Normandie. L'évènement s'est déroulé sans accroc, dans les meilleures conditions possibles. Le beau temps et l'attraction de l'évènement ont rassemblé de nombreux spectateurs sur la place Jean Jaurès et le long des routes pour assister, vers 12h, au départ de la course.

En attendant le départ, les lève-tôt ont pu profiter d'un petit-déjeuner aux tripes organisé au gymnase, en présence des Jurats de la Tripière d'Or. Et pour les adeptes du vélo, le FLEP Cyclotourisme proposait une randonnée cycliste sur les routes du Tour de Normandie.

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les organisateurs.

INAUGURATION DU "VILLAGE DE L'ÉTAPE", PLACE JEAN JAURÈS



LES JURATS DE LA TRIPIÈRE D'OR



COURREURS DE LA RANDONNÉE CYCLOTOURISTE DU FLEP



JLC

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 251 960 €



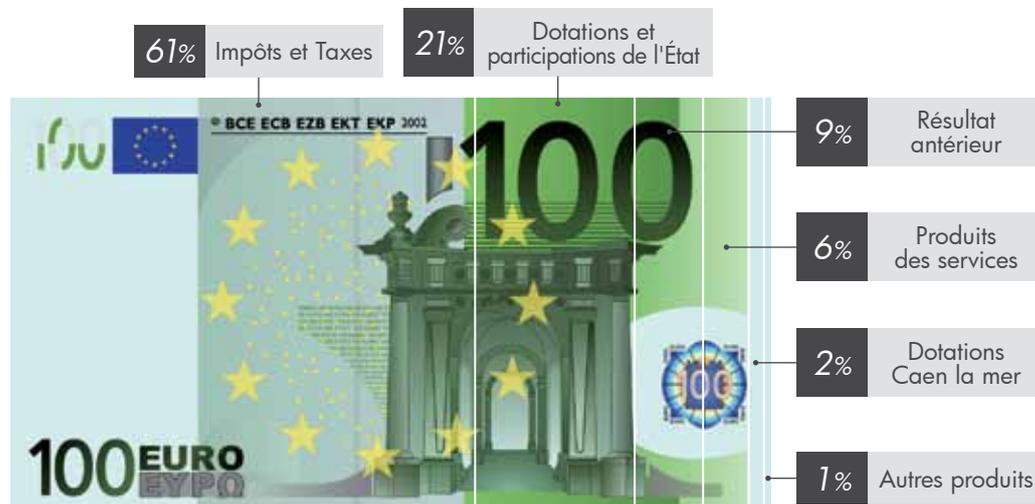
Un grand changement : les dépenses d'entretien des espaces verts, de la voirie et du cimetière sont prises en charge directement par la communauté urbaine de Caen la mer, créée au 1^{er} janvier. Pour compenser, la commune lui verse une dotation égale à la moyenne des dépenses sur les 3 derniers exercices.

Il apparaît donc dans le budget une nouvelle rubrique "attribution de compensation Caen la mer". Son montant est fixe, il n'évoluera pas au fil des années, les augmentations liées au coût de la vie seront à la charge de la communauté urbaine.

Les dépenses ont été fixées au plus juste pour éviter une augmentation des impôts locaux, tout en maintenant l'ensemble des services (école, centre socio-culturel, soutien aux associations, sports...).

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

5 251 960 €



Depuis de nombreuses années, les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières n'ont pas augmenté.

Comme toutes les communes, nous connaissons une baisse des dotations de l'État. Celle-ci est partiellement compensée par une augmentation des recettes fiscales. En effet, des logements ont été construits et sont occupés depuis l'année dernière, ce qui entraîne de nouvelles recettes.

QUESTION D'UN(E) FLEURYSIEN(NE)

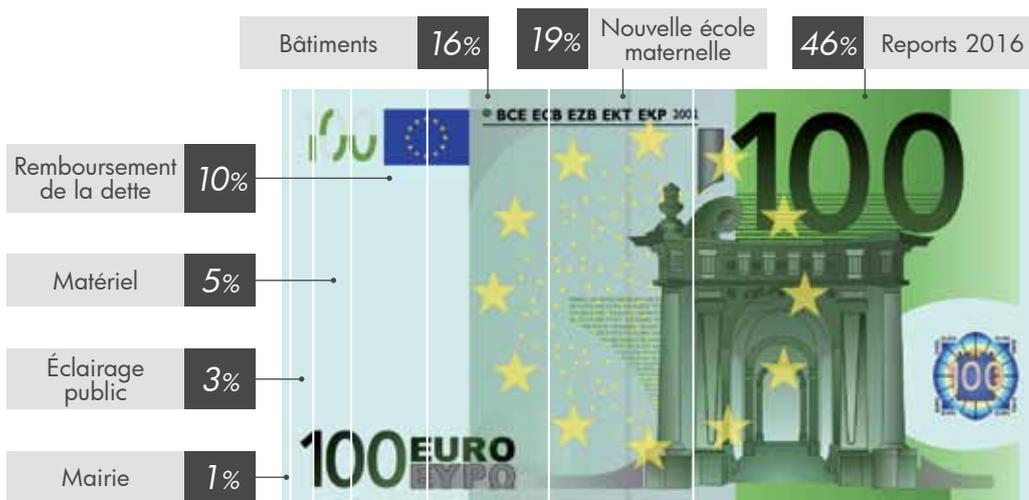
"Vous dites que les taux sont inchangés. Pourquoi mes impôts augmentent ?"

En effet, les impôts peuvent augmenter ou diminuer car ils sont structurés de plusieurs variantes : part communale et part départementale.

Les taux votés par la commune n'augmentent pas mais la base d'imposition sur laquelle est appliqué le taux communal et correspondant à la valeur locative de votre logement augmente pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie. Cette augmentation est fixée par l'État pour toutes les communes.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2 352 420 €



Notre commune reste très peu endettée. Notre projet le plus important sera la construction d'une nouvelle école maternelle. Sur ce budget, il est prévu essentiellement les frais d'architecte. Aussi, les travaux d'isolation de la salle polyvalente (gymnase) continuent et deux terrains de tennis extérieurs seront créés.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2017

BÂTIMENTS

- Mise en sécurité des deux écoles ;
- Création de deux courts de tennis ;
- Rénovation du gymnase (Isolation, portes) ;
- Rénovation du presbytère (Portes et fenêtres) ;
- Rénovation de la salle Pasteur (Portes, chaudière et chassis vitrés) ;
- Rénovation du Centre Socioculturel (Portes et fenêtres).

MATÉRIEL

- Quatre classes numériques à l'école élémentaire ;
- Colombarium pour le cimetière de la rue d'Ifs (Report) ;
- Divers matériels pour le restaurant scolaire, les écoles, la mairie...

NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

- Frais d'architecte de la nouvelle école maternelle.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Passage en LED de l'éclairage public

Les investissements sont maintenus tout en paliant la baisse des subventions de l'État.

Les subventions pour l'école maternelle ne seront inscrites que sur le budget de l'année prochaine car elles sont liées à la réalisation des travaux. Il sera également prévu un emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

2 352 420 €





ÉVÈNEMENT

BLOODY FLEURY 2017

Seconde édition

Du 3 au 5 février 2017, ce sont plus de 2000 visiteurs qui ont poussé la porte du gymnase habillé pour l'occasion de rouge et de noir. 37 auteurs et de nombreuses animations les y attendaient pour un week-end convivial et littéraire autour du polar.

Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont rendu ces beaux moments d'échanges possibles !



DERNIERS CHANTIERS

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE

La transformation de la mairie en cité administrative se concrétise. Les travaux à l'intérieur des locaux sont terminés. L'aménagement extérieur est en cours de finition.



ESPACE POUR LES VÉLOS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Un espace fermé et sécurisé pour stationner les vélos a été créé dans la cour de l'école élémentaire Jean Goueslard, au niveau de l'entrée principale.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL

UN NOUVEL AGENT

Géraldine Gnägi succède à Lucie Le Tourneur sur le poste de chargée de mission développement durable de la commune. Ses missions : coordonner des projets et des événements en faveur du développement durable, sensibiliser les habitants à cette thématique et continuer le diagnostic en vue de la réalisation de l'agenda 21 de la commune.

LES PROJETS

Après le gaspillage alimentaire, c'est désormais le tri sélectif qui va être mis à l'honneur. Une sensibilisation du personnel communal est notamment au programme ainsi que l'équipement des structures qui ne bénéficient pas encore de bacs de tri.

La commune va également concourir pour obtenir une troisième étoile au concours national "Villes et villages étoilés" qui valorisent les communes engagées dans une démarche de prévention des pollutions lumineuses et soucieuses de la prévention de la biodiversité, de la santé des habitants et des économies d'énergies.

DÉVELOPPEMENT DURABLE PROCHAIN ÉVÈNEMENT

JUSQU'AU 23 JUIN 2017

Ouverture du concours Fleurir Fleury auquel tous les fleurysiens peuvent participer et tenter de gagner un bon d'achat. cf. p.10.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES



PETITE SECTION, CP ET NOUVEAUX ARRIVANTS
RENTÉE SEPTEMBRE 2017

■ L'inscription scolaire se déroule en deux étapes :

Étape 1 : INSCRIPTION EN MAIRIE

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation à demander à la mairie de Fleury-sur-Orne.

Pour inscrire un enfant dans le dispositif d'accueil des 2-3 ans, rencontrer la maire adjointe aux affaires scolaires aux permanences :

mercredi 26 avril, 14h-17h ; mercredi 03 mai 14h-17h ; samedi 06 mai, 9h-12h ; mercredi 31 mai, 14h-17h ou sur RDV (02.31.35.73.00).

Étape 2 : INSCRIPTION AUX ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE

Pour les PS et les nouveaux arrivants

Vous devez prendre rendez-vous avec la directrice au 02.31.82.37.57.

Jours d'inscriptions : le lundi toute la journée ou le soir après la classe.

Pièces à fournir :

- la fiche d'inscription donnée en mairie,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour les CP et les nouveaux arrivants

Vous devez prendre rendez-vous avec le directeur au 02.31.52.11.19.

Pièces à fournir :

- la fiche d'inscription donnée en mairie,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat de radiation si vous inscrivez votre enfant en CE1, CE2, CM1 ou CM2 et qu'il vient d'une autre école.

Pour les enfants déjà inscrits à l'école élémentaire durant l'année scolaire 2016/2017, l'inscription en classe supérieure se fait automatiquement. **Vous n'êtes donc pas concernés par les étapes d'inscription.**

■ L'inscription aux services périscolaires (restaurant, garderie et transport)

L'inscription aux services périscolaires est **indépendante** de l'inscription aux écoles. Vous devez réinscrire vos enfants tous les ans.

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles, courant du mois de mai, en mairie.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous présenter à la mairie, lors des dates de permanences, muni du dossier rempli, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et de l'attestation de quotient CAF.

Permanences : **Samedis 3 et 24 juin de 9h à 11h30, Mercredis 21 et 28 juin de 14h à 16h30.**

Aucun dossier ne sera accepté en dehors des jours et des horaires de permanences.



CONCOURS

DES ARTISTES À FLEURY

Fleury-sur-Orne organise la 15^{ème} édition de son exposition annuelle "**Des artistes à Fleury**" les 13, 14 et 15 octobre 2017, à l'Espace Nicolas Oresme, sur le thème : "**Retour de Voyage**". Trois prix seront décernés, celui du public, des écoles et de la mairie.

Si vous êtes intéressés en tant qu'artiste peintre, sculpteur, dessinateur, photographe, vidéaste... **Faites vous connaître auprès de**

Céline LOIZÉ *chargée de projet, développement culturel* :

Tél : 02.31.34.30.25 ou agent.culture@fleury-sur-orne.fr

Jacqueline BAURY *mairie-adjointe à la culture* :

Tél : 06.76.48.59.08 ou jacqueline.bauray@fleury-sur-orne.fr

CONCOURS GRATUIT



CONCOURS

FLEURIR FLEURY

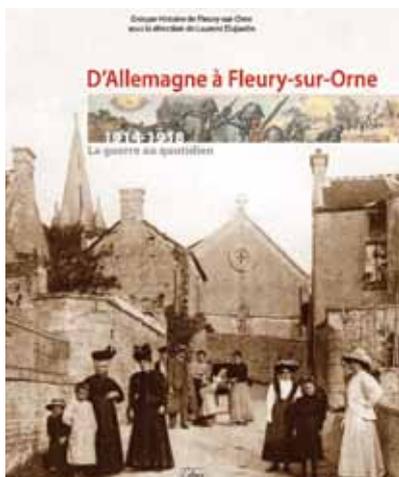
Fleury-sur-Orne organise son concours annuel "**Fleurir Fleury, concours des maisons et balcons fleuris**". Il y a 2 catégories : "Maisons avec jardin et espaces verts visibles depuis la voie publique" et "Appartement ou maison sans jardin visible depuis la voie publique". Trois prix seront décernés dans chaque catégorie.

Pour participer au concours, remplissez le bulletin d'inscription présent à l'accueil de la mairie et au Centre Socioculturel.

Contact : Géraldine GNÄGI *chargée de mission Agenda 21*

Tél : 02.31.34.34.78 ou agenda21@fleury-sur-orne.fr

CONCOURS GRATUIT



HISTOIRE

UN LIVRE POUR LES 100 ANS DE FLEURY-SUR-ORNE

Sortie en avril 2017 du livre "D'Allemagne à Fleury-sur-Orne", 1914-1918, la guerre au quotidien, aux éditions Les Cahiers du Temps.

Après des années de recherches, de collectage d'informations et de documents, le groupe histoire est heureux de pouvoir partager enfin les fruits de son travail. La publication reçoit le soutien de la ville de Fleury-sur-Orne, du Conseil Départemental du Calvados, de l'UFAC et des nombreuses personnes qui ont souscrit.

Ce livre de 144 pages en couleurs reprend l'histoire de la ville depuis le néolithique (article d'archéologue ayant participé aux fouilles), pour s'attarder au début du XX^e siècle, moment où la ville décide de changer son nom.

Le groupe histoire remercie toutes les personnes qui ont souscrit, ce qui encourage le groupe à poursuivre son travail.

Contact : Céline LOIZÉ | Tél : 02.31.34.30.25 ou ufac14@gmail.com

PRIX DU LIVRE : 20 €



SORTIE

VOYAGE DES ANCIENS À HONFLEUR ET TROUVILLE

7 JUIN | DÉPART À 8H15 | RETOUR À 18H | PLACES LIMITÉES

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) et la Ville de Fleury-sur-Orne invitent les personnes âgées de 64 ans et plus au voyage annuel des anciens.

Les renseignements sur l'organisation de départ et de retour seront communiqués lors de l'inscription.

Inscription obligatoire au plus tard le 17 mai auprès du CCAS.

CCAS, 17 bis rue Louis Pasteur. Tél : 02.31.35.73.01.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

SORTIE GRATUITE

LES ÉLECTIONS



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 11 JUIN - 18 JUIN 2017

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

LES BUREAUX : ADRESSE ET HORAIRES

Les quatre bureaux des votes se situent dans les locaux de l'école élémentaire Jean Goueslard, rue F. Mitterrand. Ils seront ouverts de 8h à 19h lors des deux tours.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour voter, vous devrez vous présenter dans le bureau indiqué sur votre carte électorale, munis **obligatoirement** d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) en cours de validité, ainsi que de votre carte électorale.

LA PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche est à effectuer au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile.

EN CAS DE PERTE OU D'OUBLI DE LA CARTE ÉLECTORALE

En cas de perte ou d'oubli de votre carte électorale, vous devrez vous rendre au bureau du secrétariat pour le signaler. Un justificatif vous sera alors remis qui vous permettra d'aller directement voter.

**VOUS SOUHAITEZ
TENIR UN BUREAU DE VOTE
OU
PARTICIPER AU DÉPOUILLEMENT
DES BULLETINS DE VOTE ?**

Contactez-nous au 02.31.35.73.00
par mail à accueil@fleury-sur-orne.fr.

ENQUÊTE DU CCAS AUPRÈS DES PERSONNES AGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Les personnes âgées vivant sur notre commune sont parfois seules sans aide extérieure, aidants familiaux ou amicaux. Face à ce constat, le C.C.A.S souhaite élargir son offre de services envers les populations âgées les plus isolées et leur apporter une qualité de service supplémentaire.

Nous souhaitons donc étudier la possibilité de proposer aux personnes âgées un nouveau mode de transport : le mode collectif. Ce service permet à l'utilisateur d'être conduit en petit comité (7 à 8 personnes) vers un service de la commune tel que supermarché, le Bourg ou bien le cimetière.

Afin de recueillir les besoins, le C.C.A.S invite toutes les personnes âgées de 65 ans et + à répondre à ce questionnaire qui permettra d'affiner notre proposition.

Q1. Vous vivez :

- Seul(e) En couple/ marié(e)
 Autre :

Q2. Quels sont vos besoins en déplacement ?

- Supermarché Cimetière
 Commerces du bourg
(*pharmacie, boulangerie, coiffeur, la Poste...*)
 Autre :

Q3. Comment effectuez-vous vos déplacements dans la commune ?

- A pieds
 En bus avec le réseau Twisto
 En voiture seul(e)
 En voiture accompagnée
 Je ne me déplace pas faute de transport adapté
 Autre :

Q4. Pensez-vous que le service accompagnement aux déplacements collectifs pourrait vous être utile ?

- Oui, parce que
-
- Non, parce que
-

Merci d'avoir répondu à cette enquête !

Ce document est à retourner, au plus tard **avant le mercredi 31 mai 2017**, au CCAS, 17bis rue Louis Pasteur, en Mairie, 10 rue Serge Rouzière, ou bien au Centre Socioculturel, 39 route d'Harcourt.

RENDEZ-VOUS

MAI - JUIN

Lundi 8 mai**Cérémonie commémorative du 8 mai 1945**

Rassemblement à 11h devant la tombe du fusillé au cimetière de Fleury-sur-Orne.

Dépôt de gerbe. Défilé jusqu'au monument aux morts (rue F.Mitterrand) & Cérémonie.

Mercredi 10 mai**Fête de l'Europe****Table ronde "La mobilité Européenne"**

18h | Espace Oresme | Gratuit

Débat et diffusion d'un film.

Dimanche 14 mai**Foire aux greniers**

6h-18h | Parking Gymnase

Réservation au 06.75.74.45.93.

Organisée par le Comité des Fêtes.

Du 19 au 20 mai**Festival de la petite enfance**

Rencontres, animations, spectacle et autres surprises attendent les enfants de 0 à 6 ans.

Programme complet disponible prochainement.

Samedi 20 mai**Tapis lecture "Les petites bêtes"**

dans le cadre du Festival de la petite enfance

10h30 | CSC | 0 à 4 ans | Gratuit

En partenariat avec le RAM.

Inscription conseillée au 02.31.84.31.94.

Samedi 27 mai**80 ans de la JSF Football**

Des activités seront organisées à l'occasion de l'anniversaire de la JSF Foot.

Programme complet disponible prochainement.

Mercredi 7 juin**Voyage annuel des anciens Honfleur et Trouville**

Gratuit | 64 ans et +

Départ à 8h15, retour vers 18h.

Inscription obligatoire avant le 17 mai

2017 auprès du CCAS, 17bis rue Louis Pasteur ou au 02.31.35.73.01.

Samedi 24 juin**Rendez-vous conte "Les émotions"**

10h30 | Bibliothèque | Gratuit | 2 ans et +

Inscription conseillée au 02.31.84.31.94.

LE LOGEMENT SOCIAL

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisés en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

Ainsi si certaines typologies de logements sont affectées aux personnes dites en difficulté, une bonne part d'entre eux nécessite d'y orienter des familles avec des revenus plus élevés ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

Composition du foyer	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.A.I.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.U.S.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.S.
1^{ère} cat. (1 pers. seule)	11 006 €	20 013 €	26 017 €
2^{ème} cat. (2 personnes sans personne à charge)	16 037 €	26 725 €	34 743 €
3^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 1 personne à charge)	19 283 €	32 140 €	41 782 €
4^{ème} cat. (4 pers. ou 1 seule, avec 2 personnes à charge)	21 457 €	38 800 €	50 440 €
5^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 3 personnes à charge)	25 105 €	45 643 €	59 336 €
4^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 4 personnes à charge)	28 292 €	51 440 €	66 872 €
Par personne supplémentaire	3 155 €	5 738 €	7 459 €

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I. (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) ;
- Les logements P.L.U.S. (Prêt Locatif à Usage Social) ;
- Les logements P.L.S. (Prêt Locatif Social).

Les deux premières catégories (P.L.A.I., P.L.U.S.) sont destinées à des familles aux ressources modestes voire ayant des difficultés. Les logements P.L.S. sont destinés aux foyers dont les ressources sont supérieures à 2000 € mensuels. C'est le droit au logement social pour tous.

Au 31 mars 2017, les statistiques AFIDEM IMHOWEB nous montrent que nous avons 150 demandes de logement émanant de fleurysiens. Ces demandes concernent le collectif et le pavillonnaire.

L'APPLICATION D'UN SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ OU SURLOYER

Tous les locataires des bailleurs sociaux doivent impérativement remplir et renvoyer dans les délais, leur dossier "enquête de Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)" envoyé par votre bailleur. Cela évitera de devoir payer un surloyer.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

QUI DÉCIDE DE L'AFFECTATION D'UN LOGEMENT ?

C'est toujours le bailleur social (au travers d'une commission) puisque c'est lui qui signe le bail de location.

La commune peut proposer des candidats dans environ un cas sur deux.

Coupon **Exprimez-vous !**

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.